



REVUE FRANÇAISE
CICHLIDOPHILE

41^{ème} Congrès

2 - 4 Octobre 2020



ISSN 0997 - 4806

LED JBL SOLAR

NOUVEAU

L'ÉTOILE LA PLUS BRILLANTE DANS LE CIEL



Rampe LED haute performance
pour aquariums d'eau douce

JBL LED SOLAR NATUR



Spectre complet avec rayonnement photosynthétiquement actif PAR* >200 pour plantes d'aquarium



Économie d'énergie, pour un double rendement lumineux par rapport aux tubes fluorescents



3 couleurs de lumière au choix : 2700 K (blanc chaud), 4000 K (blanc lumière du jour), 6700 K (blanc froid)



Sélection par télécommande à infrarouge



Dimmable à 8 niveaux



JBL LED SOLAR EFFECT : Rampe spéciale avec LED RGB pour création d'effets couleur

*) PAR = Photosynthetic Active Radiation. Paramètre : densité de photons en micromoles par seconde et par mètre carré. Mesurée à 20 cm de distance de la rampe.



www.jbl.de

VORSPRUNG
DURCH FORSCHUNG
L'AVANCÉE PAR LA RECHERCHE



41^{ÈME} CONGRÈS AFC LE MANS

2 - 3 - 4 OCTOBRE 2020



Le Mans, la cité Plantagenêt et la Sarthe



:Of course
LE MANS

TABLE DES MATIÈRES INDEX

Table des matières Index	4
Le Mans	5
Plans d'accès	9
Les conférenciers :	
Fabien Liberge	10
Jim Cumming	11
Xavier Longy	12
Programme du congrès de l'AFC :	
Vendredi 4 octobre 2019	16
Samedi 5 octobre 2019	16-17
Dimanche 6 octobre 2019	17
Bulletin de réservation au congrès 2019	18-19
Bulletin de réservation bourse - sortie	20
Tous les contacts	21
Règlement de la bourse	22
Comité de sélection	25
Exemple de fiche à mettre devant vos aquariums	26
Exemple de certificat de cession	27
Règlement concours photo AFC 2019	28
Règlement concours d'article de la RFC 2019	29

LE MANS



la cité Plantagenêt et la muraille romaine

Le Mans est la préfecture du département de la Sarthe et la ville est située dans la région des Pays de la Loire, à la confluence des rivières de la Sarthe et de l'Huisne.

La ville est labellisée Ville d'art et d'histoire ; elle possède la cathédrale Saint-Julien, un des monuments les plus visités des Pays de la Loire et de nombreux monuments médiévaux, l'hôtel dieu Coëffort du XIIème siècle, l'abbatiale de la Couture, l'abbaye royale de l'Épau et le palais des comtes du Maine.



La vie culturelle mancelle est très riche :

Le Mans fait son cirque fin juin avec une grande parade dans le centre-ville.

La ville du Mans accueille tout l'été la Nuit des Chimères mettant en valeur le patrimoine historique de la ville.

Faites lire ! est le salon du livre du Mans, un des plus anciens de France, il se tient chaque année en octobre.

Le festival Bebop en novembre est un des trois grands moments musicaux annuels de la ville avec le tremplin Cité-Chanson et le Forum Jeunes.



Le Mans est riche de plusieurs grands parcs publics qui offrent des lieux de détente et de calme pour le plaisir de tous.



L'Automobile Club de l'Ouest organise chaque année, le deuxième week-end de juin, la plus importante course automobile au monde, les 24 Heures du Mans dont l'édition 2020 a rassemblé plus de 250 000 spectateurs. Les 24 Heures Moto et le Grand Prix de France sont également organisés au Mans. La ville fut le lieu de naissance du Grand Prix de France en 1906 et des fameuses rillettes du Mans.

L'économie de la ville est marquée par l'assureur MMA, l'usine Renault ACI, l'usine de tracteurs CLAAS, l'Institut technologique européen des métiers de la musique et les technopôles Novaxis, Université-Ouest et le Technoparc. Le Mans est le siège de l'université du Maine avec plus de 11 000 étudiants.



La gare du Mans est reliée à de multiples dessertes TGV directes depuis Paris, Marseille, Montpellier, Lille, Strasbourg, Brest, Quimper, Lyon, Nantes, Rennes et bien d'autres villes encore.



PLAN D'ACCÈS

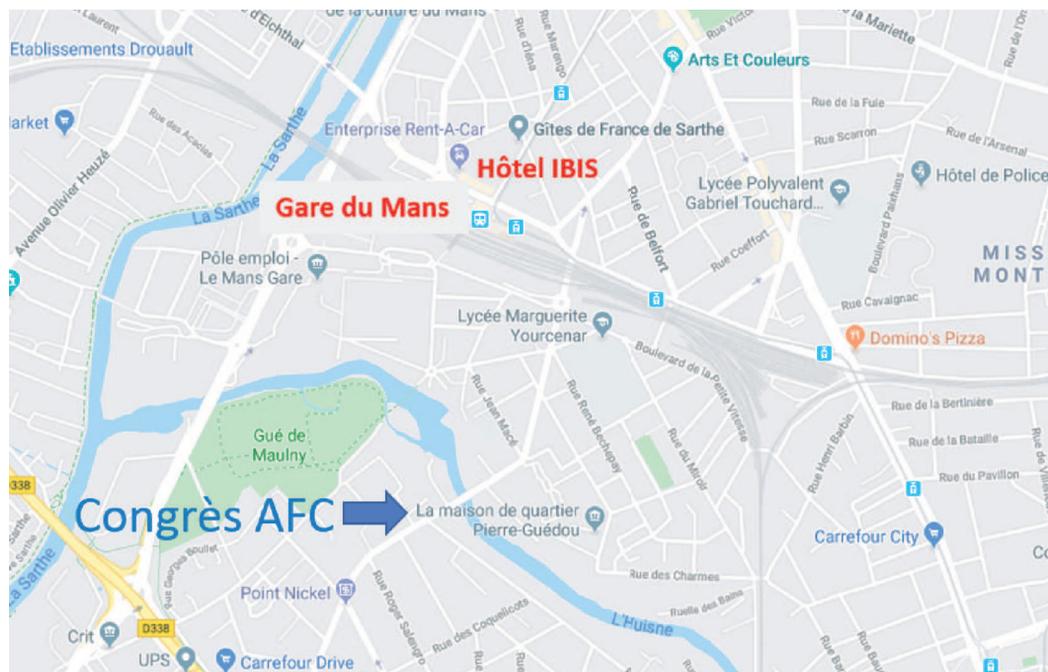


Accueil des congressistes, conférences, repas et bourse aux poissons à 10 minutes à pied de la gare du Mans.

Maison de Quartier Pierre Guédou



13 Impasse Floréal
72100 Le Mans
Tel : 02 43 85 16 61
GPS :
N 47°59'19.5''
E 0°11'47.3''





Hôtel IBIS

39 Boulevard Robert Jarry
72 000 Le Mans
En face de la gare du Mans
Tel : 02 43 83 20 20

GPS :

N 47°59'45.5''

E 0°11'35.3''



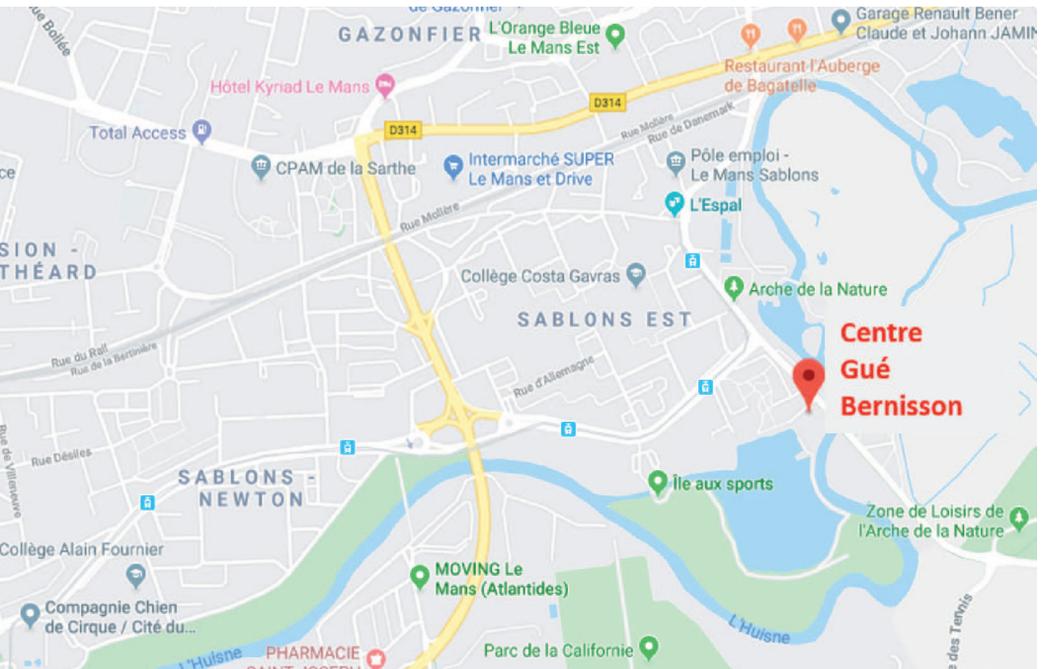
Centre Gué Bernisson

102, rue de l'Esterel
72 000 Le Mans
Directement de la gare en
tramway, ligne T2, arrêt Épau-
Gué-Bernisson

GPS :

N 47°59'28.9''

E 0°14'15.6''



FABIEN LIBERGE



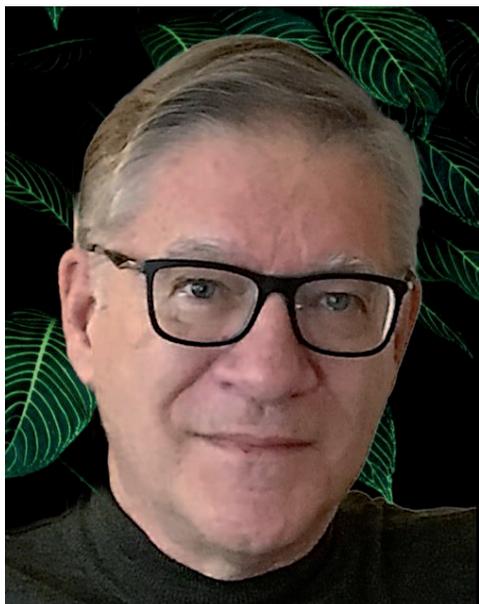
Fabien Liberge – 48 ans – Coordinateur Assurance-Qualité Chimie – 2 filles

La légende familiale dit que j'ai appris à lire dans un livre d'aquariophilie. C'était il y a plus de 40 ans et c'est vrai que j'ai attrapé le virus aquariophile très tôt. Il y avait un aquarium dans le salon familial et cet aquarium, aux joints en mastic qui fuyaient tout le temps, hébergeait tantôt une tanche, tantôt un carpeau ou une écrevisse. L'attrance pour les milieux aquatiques ne m'a jamais quitté depuis. J'ai eu mon premier aquarium – à moi ! – à l'âge de 9 ans et je me souviens encore de ce bocal rempli de merveilleux guppys que mon père m'avait confié. C'est le virus de

l'élevage qui ne m'a plus quitté ensuite. Ma passion a pris encore de l'ampleur lorsqu'à 18 ans je suis devenu membre de l'Association Sarthoise d'aquariophilie. Rapidement je me suis investi dans le fonctionnement jusqu'à en devenir le président à 23 ans. Sous l'influence de tous ceux que j'ai rencontrés dans cette association - qui accueille le congrès cette année - mon aquarium a fait des petits. Mes bacs se sont agrandis. J'ai réalisé mon rêve d'avoir une fishroom. L'ASA m'a permis de découvrir les associations nationales : KCF, AFC, CIL, AFV. J'ai élevé des killis, des Anabantidés, des Characidae, des Melanotiidae, des petits cichlidés fluviatiles etc... toujours la passion de l'élevage ! Pardon, il n'y a que les Cichlidae des grands lacs africains qui n'ont jamais eu droit de cité chez moi. Depuis quelques années je me suis « spécialisé » dans les espèces vivipares... et je suis aujourd'hui le président de l'Association France Vivipares (AFV).

Enfin, j'ai pu accomplir un autre rêve : celui d'aller découvrir le milieu naturel et collecter des poissons au Mexique. Là bas, comme ailleurs, la vie est menacée, les espèces en danger. J'espère – sans trop d'illusions - que les associations aquariophiles nationales et internationales peuvent jouer un rôle quant à la protection de ces espèces. Ce sont les actions que nous avons entrepris au sein de l'AFV que je vous propose de découvrir dans ma présentation au congrès de l'AFC.

JIM CUMMING



Jim Cumming vit à Winnipeg, Manitoba, au centre du Canada. Il élève des poissons depuis plus de 65 ans. Exceptée une parenthèse de 15 ans dans le monde des killies, il a toujours élevé des Cichlidés centre et sud-américains et consacre aujourd'hui un tiers des quarante aquariums de sa fish-room aux cichlidés malgaches et indiens. Les Cichlidés de « la grande Ile » le captivent depuis dix ans et ont contribué à booster encore sa passion.

Jim a donné des conférences pour plus d'une centaine de groupes ou clubs de passionnés à travers le monde entier : il ne refuse jamais une invitation, sauf pour un problème de dates !

Jim a également eu la chance de voyager au Belize, au Mexique et à Cuba ou encore au Brésil, pour pêcher des Cichlidés.

Il anime une chaîne Youtube riche de plus de 700 vidéos, qui montrent les conditions de maintenance et de reproduction des Cichlidés, ainsi que leurs interactions sociales.

Très actif dans le monde associatif local et on-line, Jim anime plusieurs groupes Facebook et a publié de nombreux articles dans la presse spécialisée internationale.

Il nous présentera deux conférences au Mans, l'une le samedi, l'autre le dimanche.

XAVIER LONGY



Xavier Longy est aquariophile depuis sa tendre enfance creusoise et cichlidophile depuis son entrée au collège. Il a découvert l'AFC à l'âge de la mobylette et participe à tous les congrès depuis lors.

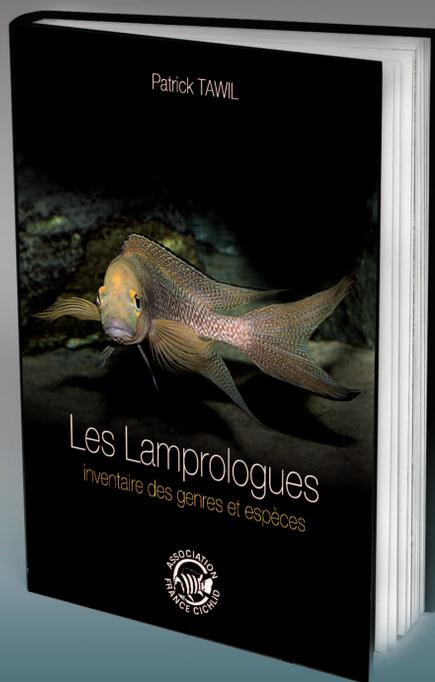
Cette dévorante passion a guidé ses choix de vie depuis plus de 30 ans, jusqu'à envahir aujourd'hui tout son sous-sol et une partie de son jardin.

Il nous fera découvrir au Mans les détails de son installation, dans une présentation qu'il souhaite simple, pragmatique et technique.

NOUVEAUTÉ

L'ASSOCIATION FRANCE CICHLID VOUS PRÉSENTE
LE NOUVEAU LIVRE SUR LE LAC TANGANYIKA

Les Lamprologues inventaire des genres et espèces



DISPONIBLE AU CONGRÈS DU MANS 2020

ÉCRIT ET ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION FRANCE CICHLID
BOUTIQUE EN LIGNE ET INFORMATIONS

WWW.FRANCECICHLID.COM



PROGRAMME DU 41^{ÈME} CONGRÈS DE L'AFC

Vendredi 2 octobre 2020

- 14h00 à 19h00 :** Accueil des congressistes et des poissons
- 19h00 :** Dîner
- 20h30 :** Conférence de **Fabien Liberge**
**« Les aquariophiles peuvent-ils participer
à la protection des espèces menacées ? »**

Samedi 3 octobre 2020

- 9h30 :** Réunion du Conseil d'administration
- 10h00 :** Visite de la bourse
- 10h30 :** Réunion des régions et des groupes
- 10h30 :** Film de **Jean-Claude Nourissat**
« Le voyage improvisé »
- 12h30 :** Déjeuner

- 14h00 :** Conférence de **Jim Cumming**
The Cichlids of Madagascar : « The Land That Time Forgot »
- 14h30 :** **Visite de la cité Plantagenêt**
- 15h30 :** Conférence de **Xavier Longy**
« Cichlidés du garage et du jardin »
- 17h00 :** Assemblée générale
- 18h00 :** Visite de la bourse
- 19h00 :** Apéritif
- 20h00 :** Repas et soirée de gala

Dimanche 4 octobre 2020

- 10h00 :** Visite de la bourse
- 10h30 :** Conférence de **Jim Cumming**
« The Need for Speed » :
Rhéophilie Cichlids and How to Maintain Them
- 12h30 :** Déjeuner
- 14h00 :** Ouverture de la bourse pour les adhérents de l'AFC et du congrès (présentation de la carte d'adhérents ou du coupon du congrès obligatoire)
- 14h30 :** Ouverture au public
- 19h00 :** Fin du congrès

FORMULAIRES DE RESERVATION : WEEK-END / BOURSE / SORTIE

BULLETIN DE RESERVATION HERBERGEMENT

Nom : Prénom : Numéro AFC :

Réservations avant le 13 septembre 2020 Forfait par personne jusqu'au dimanche midi avec une arrivée le:	Repas du vendredi soir	Nuit du vendredi sans repas	Repas du samedi midi	Repas du samedi soir
Hôtel Ibis 1 pers.	240 €	220 €	157 €	137 €
Hôtel Ibis 2 pers.	175 €	155 €	122 €	102 €
Hôtel Ibis 3 pers. ou 4 pers.	155 €	135 €	106 €	86 €
Gué Bernisson chambre 3,4 pers.	140 €	120 €	105 €	85 €
Gué Bernisson dortoir 10 pers.	135 €	115 €	100 €	80 €
Total réservations hébergement				€

Pour les chambres d'hôtels à 2 ou 3 personnes:

Les tarifs s'entendent pour une chambre complète. Il faut donc préciser dès la réservation la composition du groupe : noms des personnes et si présence d'un couple le préciser pour les chambres à lit double. Pour une personne seule, qui désire prendre une place dans une chambre à 2 ou 3 personnes, elle doit prendre contact par mail ou par téléphone avec les organisateurs pour s'assurer d'une telle disponibilité. Dans le cas contraire il faudra envisager une autre formule d'hébergement. Ces prix s'entendent petit déjeuner compris.

Pour les lits du centre du Gué Bernisson :

Les chambres sont de composition variable, de 2 à 10 lits. Lors de la réservation merci de préciser la composition des groupes afin d'optimiser le remplissage de cette formule d'hébergement bon marché. Le nombre de place étant limité, les premiers à en faire la demande seront servis. Ensuite il faudra envisager une autre formule d'hébergement. Petit déjeuner non compris. Possibilité de le prendre à la salle Pierre Guédou pour 6€. A préciser au moment de l'inscription.

BULLETIN DE RESERVATION BACS DE BOURSE			
Nom : Prénom :			
Adresse :			
Commune:		CP :	
Téléphone:		Numéro AFC :	
Réservation avant le 15 septembre 2020	Prix	Nombre	Total
Bac de Bourse (60x40x40)	12€		€
Bac de réservation (60x40x40)	12€		€
Total			€

Quelques bacs d'un mètre de longueur seront disponibles à 15€, dans le cas de poissons de grandes tailles qui pourraient souffrir de l'exiguïté des 60x40x40. Merci de préciser alors ce besoin sur le bulletin de réservation. Un appel téléphonique confirmera alors la disponibilité de tels bacs.

L'eau de distribution au Mans est une eau dure, calcaire, titrant en moyenne à TH= 28° Français soit un GH = 15° pour un pH de 7,5 environ. Si des participants avaient des besoins spécifiques en eau, merci de nous en faire part au moment de l'inscription et au plus tard avant le 13 septembre 2020.

Tous les chèques ne seront encaissés qu'après le 15 septembre 2020.

BULLETIN RESERVATION

REPAS SEULS

Nom : Prénom : Numéro AFC :

Réservation avant le 13 septembre 2020 Repas hors hébergement	Tarifs	Quantités	Total
Diner vendredi soir	20 €		€
Déjeuner samedi midi	20 €		€
Repas de gala samedi soir	35 €		€
Déjeuner dimanche midi	20 €		€
Total repas seuls hors hébergement			€

Menus des 4 repas du congrès AFC au Mans

Vendredi soir :

Entremet de saumon et son coulis de petits pois, cuisse de pintade sauce romarin et ses deux légumes, délice exotique, vin et café.

Samedi midi :

Cassolette de pétoncles petits légumes, sauté de bœuf et ses 2 légumes, salade et trois fromages, bavarois fruits rouges, vin et café.

Samedi soir:

Foie gras maison et compotée de figues, filets de caille sauce Chinon et ses 3 légumes, salade et 3 fromages, 24 heures, vins et café.

Dimanche midi :

Tartare de légumes au saumon fumé, pavé d'espadon sauce écrevisse, délice fruit exotique, vin et café.

Tous les chèques ne seront encaissés qu'après le 15 septembre 2020.

Visite de la cité Plantagenêt :

La visite pourra débuter vers 14h30, le lieu de rendez-vous est fixé au pilier rouge, célèbre dans la cité médiévale. Au programme, il y aura la visite de la cathédrale Saint Julien dont l'état de conservation est remarquable, l'enceinte romaine, le Palais des comtes du Maine, lieu de naissance d'Henri II, les ruelles pavées du vieux Mans... La durée de la visite sera d'environ 1h45.

VISITE DE LA CITE PLANTAGENET DU VIEUX MANS			
Nom : Prénom :			
Adresse :			
Commune : CP:			
Téléphone : Numéro AFC:			
Réservation avant le 13 septembre 2020	Tarifs	Nombre	Total
Visite guidée de la cité Plantagenêt	10€		€
Total			€

ADRESSES ET TÉLÉPHONES POUR LES RÉSERVATIONS DU CONGRÈS DE L'AFC AU MANS

Réservations hôtels et repas et renseignements

M. Jean Michel Coulée

Tel: 06.10.96.57.24

Adresse mail : cd08jmc09@orange.fr

Adresse postale : 16 route du Mans, 72240 La Chapelle Saint Fray

Réservations bacs de bourse et renseignements

M. Gagnard Emmanuel

Tel : 06.08.07.85.00 / 02.43.88.93.32

Adresse mail : congres.afc.lemans@orange.fr

Adresse postale : 3 rue du moulin à vent 72540 Crannes en champagne

M. Veaudecranne Vincent

Tel : 06.07.15.77.02

Adresse mail : vincent.veaudecranne@orange.fr

Adresse postale : La Blinière 72230 Guécélard

RÈGLEMENT DE LA BOURSE

Article 1 : La bourse du congrès AFC se déroulera dans le strict respect des normes de bien-être animal et de sécurité sanitaire, sous la surveillance du vétérinaire sanitaire de l'AFC, Xavier Longy. Des bacs chauffés, aérés et couverts seront mis à la disposition des vendeurs, l'eau de la ville du Mans présentant les caractéristiques suivantes : conductivité de 658 $\mu\text{S}/\text{cm}$ pour un pH de 7,9 environ. Si ces conditions ne conviennent pas, le vendeur amènera lui-même les pompes, chauffage, eau osmosée, sels et autres qu'il jugera nécessaire. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de décès dans le bac de la bourse. Si le vendeur n'en a pas, des sacs et épuisettes sont en vente à la bourse.

Article 2 : Les poissons transportés auront préalablement subi un jeûne de 24 heures au moins pour les espèces carnivores, plus long pour les herbivores.

Article 3 : L'eau de transport des poissons sera éliminée impérativement dans le réseau des eaux usées de la ville organisatrice.

Article 4 : Les poissons morts pendant le transport ou pendant le week-end seront éliminés dans une poubelle spéciale prévue à cet effet, puis confiés à une compagnie d'incinération des animaux. Les sacs usagés seront éliminés avec les ordures ménagères.

Article 5 : Pour des raisons sanitaires, les poissons ne seront pas nourris pendant la durée du congrès. Le vendeur veillera à déranger les poissons le moins possible. Il peut prendre toute disposition lui semblant utile pour améliorer le bien-être de ces animaux pendant leur séjour en bac de bourse (sable, décoration, caches...) dans le respect des normes de sécurité électrique !

Article 6 : Lors de la bourse, les vendeurs prendront soin de ne pas mettre en contact direct ou indirect leurs poissons avec ceux d'un autre vendeur. Il est fortement déconseillé de s'échanger des épuisettes ou des sacs entre vendeurs...

Article 7 : On privilégiera au maximum le conditionnement individuel dans des sacs transparents, en utilisant éventuellement de l'oxygène. Les sacs seront placés dans des caisses isothermes.

Article 8 : A leur arrivée à destination, les poissons seront installés dans des aquariums d'acclimatation et de quarantaine pendant un mois environ, nourris et maintenus selon leurs exigences spécifiques. L'acheteur passionné évitera au maximum l'achat « coup de cœur » et ne se portera acquéreur que de poissons dont il connaît les caractéristiques zoologiques et physiologiques, et dont il peut assurer durablement la maintenance en aquarium.

Article 9 : Les vendeurs (individuel, association ou club) doivent être adhérents à jour de leur cotisation auprès de l'AFC, d'une association cichlidophile étrangère ou être membre du club organisateur. Les professionnels seront acceptés après accord du club organisateur et don de 5 % de la valeur totale des poissons sous forme de lots pour la tombola.

Article 10 : Pour la vente en bourse et les poissons réservés, vous devez réserver vos bacs avant le 13 septembre 2020 auprès du responsable de la bourse de l'association organisatrice. Aucune réservation ne sera prise en compte en l'absence de son règlement. Vous préciserez votre nom, numéro AFC (ou celui de l'association cichlidophile étrangère d'affiliation), le nombre de bacs souhaités en bourse et en réservé, ainsi qu'un numéro de téléphone où vous joindre si nécessaire.

Article 11 : Vous devez remplir une liste d'enregistrement (insérée dans ce programme) pour les poissons proposés à la bourse et une pour les poissons réservés et les fournir lors de la réservation et du paiement de vos bacs ou au plus tard lors de l'arrivée des poissons à la bourse. Cette liste sera exhaustive et servira au contrôle du comité de sélection. Aucun numéro de bac ne sera communiqué en l'absence de cette liste. Vous devez également préparer deux étiquettes autocollantes par espèce mentionnant votre nom, numéro AFC, nom exact du poisson et son prix de vente. Le prix indiqué est le prix maximum appliqué lors de la bourse. Vous collerez ces étiquettes sur vos bacs (une devant et un derrière) dès votre arrivée et au plus tard le samedi 3 octobre 2018 à 18h00.

Article 12 : La bourse est exclusivement réservée aux cichlidés. Toutefois, la validation définitive, sera faite par le comité de sélection, seul compétent. En réservation, tous les poissons sont autorisés.

Article 13 : Les ventes et encaissements seront effectués directement par les vendeurs sous leur seule responsabilité.

Article 14 : L'arrêté du 8 octobre exige la remise d'une attestation de cession et d'un document d'informations lors de toutes cessions d'un animal non domestique. Ce document joint au programme et disponible sur le site de l'AFC. Ces dispositions s'appliquent aux poissons proposés en bourse comme aux poissons réservés.

Article 15 : Le club organisateur encaisse 12 € par bac réservé même si le vendeur ne l'utilise pas.

Article 16 : La réception se fera le vendredi de 14h00 à 22h00 et le samedi de 9h00 à 18h00. Il n'y aura pas de réception le dimanche. Tous les enregistrements et mises en bac devront être terminés aux heures de fermeture.

Article 17 : Les poissons réservés pourront être récupérés à partir de l'ouverture de la bourse le dimanche 04/10 à 14h ou plus tôt sur dérogation après accord des organisateurs et en leur présence.

Article 18 : L'ouverture de la bourse aura lieu le dimanche 4 octobre 2020 à 14h00 pour les membres de l'AFC et les congressistes munis de leur carte de l'année ou du coupon du congrès et à 14h30 pour le grand public. **Aucune vente ne peut se faire en dehors des horaires d'ouverture de la bourse.** La participation à la bourse entraîne l'acceptation du présent règlement. Le non-respect d'une clause du règlement ou de l'éthique associative entraîne l'exclusion de la bourse et la confiscation des poissons. Le club organisateur se réserve le droit de prendre toute décision utile à la bonne marche de cette manifestation.

Les organisateurs

COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection a pour objectif de sélectionner au mieux les cichlidés mis en vente lors de la bourse et ainsi d'améliorer la qualité des souches.

Seront retirés de la bourse :

Les poissons malades

Les poissons mal formés

Les hybrides

Les alevins trop petits

Le contrôle se fera à partir du samedi 5 octobre 2019 à 18 heures. Le comité apposera un cachet pour valider chaque étiquette en fonction de la liste fournie à l'enregistrement et des poissons réellement présents dans les bacs. C'est ce cachet qui garantit la qualité des poissons présentés en bourse.

Les vendeurs qui feront l'objet d'un litige seront appelés au micro après la conférence du dimanche matin.

La décision finale du comité est irrévocable.

Le comité est composé des membres du bureau, de responsables de la maintenance et de quelques spécialistes qu'ils choisiront. Toute candidature pourra être acceptée après consultation de la majorité des membres du comité.

EXEMPLE DE FICHE À METTRE DEVANT VOS AQUARIUMS

Photo du poisson

Nom (Genre, Espèce) : Origine, lieu de pêche : Volume minimum de l'aquarium :	
pH : Dureté : Température:	
Prix :	

EXEMPLE DE CERTIFICAT DE CESSION À REMETTRE LORS DES VENTES



**ASSOCIATION
FRANCE CICHLID**

Toutes les informations légales concernant l'arrêté du 8 octobre 2018 sont disponibles sur notre site internet : www.francecichlid.com

ATTESTATION DE CESSION (dans le cadre de l'arrêté « faune sauvage captive »)

A – Description des spécimens concernés par la cession(vente ou don)

Genre	Espèce	Variété ou localité	Nom commun	Quantité	Prix

B - Identification du cédant des animaux

Nom, prénom(s) ou raison sociale :

Adresse : Numéro :..... Nom de voie :.....

Code postal : _ _ _ _ _ Commune : Pays :

C - Identification du cessionnaire (qui acquiert ou reçoit) des animaux

Nom, prénom(s) ou raison sociale :

Adresse : Numéro :..... Nom de voie :.....

Code postal : _ _ _ _ _ Commune : Pays :

D – Signature de l'attestation de cession

La présente attestation de cession a été établie à le,

Le soussigné cédant

atteste sur l'honneur que les animaux décrits cidessus sont nés et élevés en captivité et issus d'un cheptel constitué conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acquisition des animaux.

(signature)

Le soussigné cessionnaire

atteste sur l'honneur être autorisé à détenir un ou plusieurs animaux de la même espèce ou du même groupe d'espèces que celui de l'animal cédé.

(signature)

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO AFC 2020

Un concours photo est organisé par l'AFC sur le thème : « Nos Cichlidés ». Le vote aura lieu juste avant le congrès et la présentation se fera au congrès. Vous devez envoyer vos photos avant le **15 septembre 2020**.

Article 1 : Chaque participant enverra ses photos à l'adresse :
photoconcoursafc@gmail.com

Article 2 : Chaque photo sera présentée au congrès, à condition qu'elle corresponde aux critères de sélection suivants :

- que la taille maximum de la photo envoyée soit de 1024 x 768 pixels et d'un poids maximum de 500 Ko.
- qu'elle corresponde au thème du concours et qu'elle montre un ou des cichlidé(s).
- qu'elle montre un cichlidé de forme sauvage. Pas d'hybride ou de forme sélectionnée.
- qu'elle soit prise par le participant.
- qu'elle ne contienne aucune signature ou texte visible. La photo devra être prise dans le respect le plus total dû aux animaux.

Article 3 : Chaque participant ne peut adresser que trois clichés au concours et s'engage à ne présenter que des photos dont il est l'auteur. Les photographies sont libres de droit dans le cadre du concours et elles restent la propriété du participant.

Article 4 : Les photos sont présentées de manière anonyme, ainsi que les votes du concours. Nous vous demandons de respecter cet anonymat en ne donnant aucune indication, sur l'auteur d'une photo ou d'un vote.

Article 5 : Les photos envoyées pourront être diffusées sur le site Internet de l'AFC et/ou dans la revue.

Article 6 : Les trois premiers seront récompensés lors du congrès.

Allez on attend vos clichés avec impatience !

Robert MARCEL

RÈGLEMENT CONCOURS D'ARTICLE DE LA RFC

Chaque année, un concours des meilleurs articles de la revue sera organisé à l'occasion du Congrès. Le responsable de ce concours devra être désigné par le bureau. Il assumera seul et en toute liberté les différentes modalités du concours : recherche de jury, recueil de données et synthèse. (L'achat des récompenses se fera en accord avec le trésorier de l'AFC).

Le jury sera composé de 10 à 20 membres choisis pour leur assiduité à la lecture de la revue. Ceux-ci devront faire montre de sérieux et de la plus grande objectivité. Les responsables de région auront tout loisir de proposer un ou plusieurs adhérents relevant de leur juridiction. Si, individuellement, un membre de l'association désire faire partie du jury, il pourra contacter le responsable du concours.

Le fait d'avoir écrit un article n'empêchera pas d'être membre du jury. Bien évidemment, en aucun cas, il ne pourra noter son article et le coefficient de notation sera diminué d'une unité.

Le bureau n'interviendra pas dans ce fonctionnement mais le responsable du concours sera tenu de conserver toutes pièces et notations. En cas de quelconque litige, le bureau demandera l'ensemble de ces pièces et sera seul habilité à trancher. Le but étant d'inciter le plus grand nombre à écrire, ne pourront participer les membres d'honneur, les membres du bureau ainsi que les auteurs des articles tirés d'une autre revue. Les responsables annexes et les responsables régionaux pourront donc participer.

Toute personne ayant été primée deux années consécutives se verra placée hors concours pour la troisième année. Chaque année, trois prix seront attribués. Les éventuels ex aequo augmenteront le nombre de primés. L'attribution des prix se fera lors du Congrès annuel et devra être communiqué dans les pages vertes de notre revue.

Le gagnant intégrera le jury pendant toute l'année suivante.

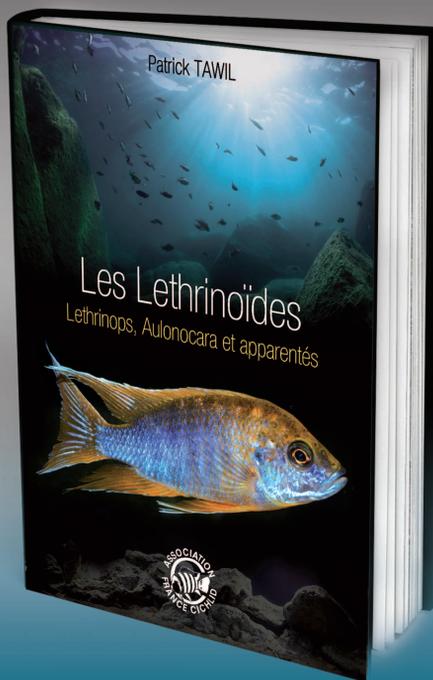
Jean-Pierre HACARD

NOUVEAUTÉ

L'ASSOCIATION FRANCE CICHLID VOUS PRÉSENTE
LE NOUVEAU LIVRE SUR LE LAC MALAWI

Les Lethrinoïdes

Aulonocara, Lethrinops et apparentés



DIPONIBLE AU CONGRÈS DE MONTEREAU 2019



ECRIT ET EDITÉ PAR L'ASSOCIATION FRANCE CICHLID
BOUTIQUE EN LIGNE ET INFORMATIONS
WWW.FRANCECICHLID.COM

Instant Cichlid



WWW.AQUARIUMSYSTEMS.EU

« *Le meilleur sel pour acclimater et conserver vos cichlidés* »

Robert Allgayer

Membre fondateur de l'association France Cichlid



Tetra

Une gamme enrichie et innovante réservée à toutes les espèces de Cichlidés !

Le département R&D de Tetra vient de mettre au point une technologie unique d'aliments bicolores sous forme de Pellets. Cette innovation majeure est pour l'instant dédiée exclusivement aux Cichlidés.

Cichlid *Colour* NOUVEAU

Aliment complet et équilibré répondant aux besoins spécifiques des Cichlidés omnivores et carnivores (Oscar, Kribensis..).

L'aliment se présente sous forme de Pellets bicolores.

- Une moitié de Pellets jaune offrant une alimentation complète et adaptée aux Cichlidés :
 - Ratio protéines/lipides optimisé pour une croissance saine
 - Formule BioActive brevetée et enrichie en nutriments et vitamines essentielles pour un renforcement des défenses immunitaires.
- Une moitié de Pellets rouge enrichie en caroténoïdes, activateurs naturels de couleurs pour des couleurs intenses.

2 tailles de Pellets proposées



Cichlid *Algae* NOUVEAU

Aliment complet et équilibré répondant aux besoins spécifiques des Cichlidés herbivores (Mbuna, Tropheus duboisi..).

L'aliment se présente sous forme de Pellets bicolores.

- Une moitié de Pellets jaune.
- Une moitié de Pellets verte enrichie en algues marines (forte teneur en ingrédients végétaux) et algues Spirulina (pour renforcer les défenses immunitaires des poissons).

2 tailles de Pellets proposées

